

## **Association des Tourneurs sur bois de Franche-Comté - Subvention exceptionnelle**

**M. l'Adjoint MEDJALDI, Rapporteur :** L'Association des Tourneurs sur Bois de Franche-Comté organise la 3<sup>ème</sup> fête du tournage sur bois qui regroupe les particuliers et amateurs de l'activité les 17, 18 et 19 novembre 2006 à Besançon Micropolis.

Les éditions précédentes se sont déroulées à Châtillon-le-Duc et ont vu le nombre de visiteurs, en provenance d'une quarantaine de départements, passer de 3 000 à 5 000. Les capacités d'accueil de la commune ne permettent plus l'organisation d'une manifestation d'une telle ampleur.

Les expositions et démonstrations ne se limitent pas à la seule discipline du tournage mais s'ouvriront aux autres arts du bois : sculpture, marqueterie, ébénisterie, lutherie... etc.

Une grande place sera donnée à des établissements scolaires de la région associant des élèves à l'organisation, aux travaux exposés et aux démonstrations.

L'événement devrait être couvert par les médias de la région ainsi que par la presse spécialisée en donnant une notoriété accrue à Besançon. En 2004, l'association avait obtenu le soutien financier du Conseil Général, de la CAGB, de banques et organismes privés.

L'Association des Tourneurs sur Bois sollicite la Ville de Besançon pour un soutien financier.

Il est proposé d'allouer à l'Association des Tourneurs sur Bois une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour l'aider à organiser cette manifestation.

En cas d'accord, la dépense de 1 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 65 020/6574 CS 48020.

Le Conseil Municipal est appelé à en délibérer.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 29 mai 2006.*